

# FEDERATION MARTINICAISE DES FOYERS RURAUX

## FORMATIONS DES BENEVOLES ASSOCIATIFS

### OBJECTIF DE L'ACTION

Fournir aux dirigeants et bénévoles associatifs du territoire martiniquais les outils nécessaires afin d'assurer la gestion administrative et comptable de leurs associations.

### DESCRIPTION

Deux formations seront proposées : administration et comptabilité.

Nous ferons appel à deux professionnels pour animer ces formations dont la forme (présentiel ou distanciel) reste encore à définir.

Nous prévoyons au moins une session par formation.

1. S'agissant de la formation « administration d'une association », elle durera 25 heures et sera décomposée en 5 thématiques. Les bénéficiaires pourront ainsi choisir une ou plusieurs thématique(s) correspondant le mieux à leurs besoins.

<p><i>Dispositions légales et réglementaires (5h)</i></p> <p>Les principes fondamentaux de la loi 1901</p> <p>Responsabilité civile et pénale</p> <p>Les statuts, le règlement intérieur</p>	<p><i>Fonctionnement de l'association (5h)</i></p> <p>Les organes décisionnels</p> <p>L'organisation d'une assemblée générale</p> <p>La tenue de réunion</p>	<p><i>La recherche de financement (5h)</i></p> <p>Méthodologie de projet</p> <p>Montage de dossier</p> <p>Budget associatif</p> <p>Organiser une manifestation</p>
<p><i>Point de vigilance (5h)</i></p> <p>Fiscalité des associations</p> <p>La fonction employeur</p> <p>Initiation au contrôle interne</p>	<p><i>Communiquer efficacement (5h)</i></p> <p>Les principes de base de la communication</p> <p>Le langage non-verbal</p> <p>Communication interne et externe</p> <p>La communication digitale, l'e-réputation</p>	

2. S'agissant de la formation « comptabilité d'une association », elle durera 20 heures et sera répartie sur 4 ou 5 jours. Son contenu est le suivant :

<p>Les obligations comptables</p> <p>Les principes comptables de base</p> <p>Le plan comptable</p> <p>Les documents et livres comptables de base : journaux, comptes, grand livre, balance</p> <p>Les principes d'enregistrement - la partie double</p> <p>Les écritures liées aux opérations courantes</p> <p>Compte de résultat et bilan : établir les états financiers annuels</p> <p>La liasse fiscale</p> <p>L'ouverture d'un nouvel exercice : report à nouveau</p> <p>Archivage</p>
--

### PERIODE DE REALISATION

Avril - mai ou octobre – novembre 2022

### BENEFICIAIRES

Dirigeants et bénévoles associatifs membres ou non du réseau